DÉFENSE

NATHALIE GOULET

«Nathalie Goulet se félicite que le Sénat donne le feu vert à sa demande de créer une commission d'enquête parlementaire ur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe»

16/07/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nathalie Goulet se félicite que le Sénat donne le feu vert à sa demande de créer une commission d'enquête parlementaire ur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe

La commision des lois du Sénat vient de donner le feu vert à la création d'une commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe. Le groupe UDI-UC avait déposé cette demande à l'initiative de Nathalie Goulet, sénateur de l'Orne.

« Il est indispensable que la représentation nationale soit pleinement informée sur les réseaux, les filières qui permettent le recrutement de ces apprentis djihadistes, ainsi que les moyens qu'ils utilisent, notamment électroniques. Il faut également examiner avec précision l'influence que peuvent avoir ces organisations au sein de nos établissements pénitentiaires : certains éléments laissent supposer que Medhi Nemmouche pourrait s'être radicalisé en prison. » avait alors indiqué la sénatrice.

Cette commission d'enquête parlementaire permettra d'apporter éclaircissements et propositions efficaces pour lutter contre ce phénomène qui met en péril la sécurité de nos concitoyens.

Les travaux de cette commission devraient commencer en octobre mais Nathalie Goulet a annoncé être d'ores et déjà mobilisée sur *un problème qui n'est pas franco-français mais qui relève d'une question de sécurité d'ordre international.*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC